



Assemblée générale

AG/11296

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale
Soixante-septième session
15^e, 16^e & 17^e séances plénières
matin - après-midi & soir

LES PRÉOCCUPATIONS DES PETITS ÉTATS INSULAIRES, LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT ET LA CRISE SYRIENNE DOMINENT LE DÉBAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au quatrième jour de son débat général, l'Assemblée générale a entendu une trentaine de chefs de gouvernement et de ministres, dont plusieurs délégations d'États insulaires du Pacifique. Ces derniers ont tiré la sonnette d'alarme sur la menace que font peser sur leurs populations les changements climatiques.

« Les changements climatiques, et en particulier l'élévation du niveau des océans, sont une grande menace pour l'intégrité territoriale et la survie des populations de nos pays », a ainsi affirmé le Premier Ministre de Tonga, M. Lord Tu'ivakano, alors que le Premier Ministre de Vanuatu, M. Meltek Sato Kilman Litvunvanu, a rappelé que son pays était le plus exposé au monde au risque de catastrophes naturelles.

Estimant que les changements climatiques étaient la question mondiale la plus urgente, le Premier Ministre de Samoa, M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, a appelé à protéger la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales et à élaborer un instrument juridique international sur la question. Il avait auparavant rappelé que le Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, adopté à Rio en juin dernier, réaffirme que les petits États insulaires en développement (PEID) représentent un cas spécial de vulnérabilité. La tenue de la troisième Conférence internationale pour le développement durable des petits États insulaires en développement, prévue en 2014, devrait avoir lieu dans la région Pacifique, a rappelé le Premier Ministre de Tonga.

Les délégations des États des Caraïbes, notamment celles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de Saint-Kitts-Et-Nevis, ont souligné, pour leur part, le défi que représente l'afflux d'armes dans la région et dénoncé l'absence de progrès dans l'élaboration d'un traité sur le commerce des armes.

« Soixante dix pourcent des homicides commis dans les Caraïbes sont causés par des armes, alors que la région ne produit aucune arme », a ainsi rappelé le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, M. Ralph Gonsalves.

Les défis du développement et le climat économique actuel ont également été abordés par de nombreux intervenants, parfois avec inquiétude, à l'instar du Vice-Premier Ministre du Népal, M. Narayan Kaji Shrestha Prakash, qui a plaidé « pour une réorientation du cours de la mondialisation de l'économie afin de la rendre plus inclusive ».

Concernant l'Agenda pour le développement au-delà de 2015, M. Bernard Kamillius Membe, Ministre tanzanien des affaires étrangères, a proposé l'adoption d'une deuxième génération d'Objectifs du Millénaire pour le développement afin que les pays qui n'ont pas réussi à atteindre les OMD en 2015, puissent y parvenir au-delà de 2015, avec l'appui de la communauté internationale.

« Il est peu probable que les pays d'Afrique subsaharienne réalisent ces OMD en 2015 », a-t-il en effet déclaré, avant d'inviter à examiner les objectifs de développement durable (ODD) définis lors de la Conférence de Rio+20, à la lumière des OMD.

Certaines délégations ont néanmoins tenu à faire part de leur optimisme, comme le Ministre du Bhoutan, M. Lyonchoen Jigmi Yoezer Thinley, qui, loin de considérer le Document final adopté à Rio comme une « occasion ratée », y a au contraire vu « une lueur d'espoir dans la mesure où la communauté internationale s'est engagée à définir des objectifs de développement durable ».

Enfin, la crise syrienne et la paralysie des Nations Unies pour y mettre fin ont été une nouvelle fois abondamment discutées, notamment par M. Guido Westerwelle, dont le pays assure pour le mois de septembre la présidence du Conseil de sécurité. Le Conseil, a-t-il vivement regretté, a échoué à assumer ses responsabilités face au peuple syrien.

« C'est une honte de voir que, 20 ans après, les fantômes de Srebrenica et d'Halabja continuent de nous hanter dans les rues de la Syrie », s'est indigné le Ministre des affaires étrangères de la Turquie, M. Ahmet Davutoğlu, qui a affirmé qu'il n'y avait aucune explication légitime à « l'échec du Conseil de sécurité à se faire l'écho de la communauté internationale ».

Réagissant à ces critiques, le Ministre russe des affaires étrangères, M. Sergey Lavrov, a estimé que ceux qui se limitent à demander un cessez-le-feu au Gouvernement syrien et encouragent l'opposition à intensifier les hostilités « enfoncent un peu plus la Syrie dans l'abîme sanglant de luttes intestines ». « La militarisation du conflit syrien ne fait que se poursuivre avec les appels pour une intervention ouverte », a-t-il asséné.

Le Vice-Ministre saoudien des affaires étrangères, M. Abdulaziz bin Abdullah bin Abdulaziz, a souligné que le succès de la tâche du nouveau Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, ne saurait être réel « sans l'aide nécessaire du Conseil de sécurité ».

L'Assemblée générale poursuivra son débat général demain, samedi 29 septembre, à partir de 9 heures.

Suite du débat général

M. RALPH GONSALVES, Premier Ministre de Saint-Vincent-et les Grenadines, a souligné que les pauvres, les jeunes, les personnes âgées et les populations vulnérables de la région des Caraïbes ressentent durement la crise économique et financière mondiale, alors qu'ils n'en sont aucunement responsables. Cette décennie va probablement être perdue en termes de développement, a-t-il craint, avant de demander à la communauté internationale de ne pas ignorer cette situation. Les petits pays en développement à revenu moyen, a-t-il dit, sont très vulnérables face aux catastrophes naturelles.

Le Premier Ministre a demandé de reconnaître que ce contexte ne se prête pas à un système classique ou keynésien. « Nous devons assurer nous-mêmes notre développement », a-t-il affirmé. Soulignant aussi que la plupart des conflits prennent racine dans le sous-développement, il a regretté que les promesses d'aide au développement se soient réduites et averti que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne seront pas réalisés d'ici à 2015.

M. Gonsalves a lancé un appel pour faire cesser l'injustice envers la Palestine et invité à renforcer le dialogue interconfessionnel, notamment dans le cadre de l'Alliance pour les civilisations. « N'oublions pas non plus les promesses faites à Haïti », a-t-il ajouté.

Saint-Vincent-et-les Grenadines est actif sur le plan régional, a indiqué son Premier Ministre, en rappelant qu'il est membre de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS), de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), de l'Association des États des Caraïbes et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). M. Gonsalves s'est réjoui que les pays de la région aient établi des bases de bonne gouvernance, après les périodes de troubles qu'ils ont connues dans le passé.

Évoquant le « printemps arabe », le Premier Ministre a dénoncé la résurgence agressive des « interventionnistes ». Il a aussi rejeté toutes les formes d'activités terroristes et appuyé la détermination des États-Unis à traduire en justice les auteurs des crimes récents. En même temps, il a regretté qu'il soit fait souvent référence au terrorisme en parlant de Cuba, alors que ce pays ne soutient pas le terrorisme. M. Gonsalves a aussi plaidé en faveur de la participation de Taiwan aux travaux de l'Assemblée générale.

Enfin, le Premier Ministre a dénoncé l'échec des États de parvenir à conclure un traité contraignant sur les changements climatiques, en estimant que certains pays faisaient preuve de « lâcheté politique ». Les populations des îles de notre planète font la guerre aux changements climatiques, a-t-il dit, en mettant en garde contre les risques que pose la montée progressive du niveau de la mer. Il a aussi dénoncé l'absence de progrès dans l'élaboration d'un traité sur le commerce des

armes. Il a indiqué à cet égard que 70% des homicides commis dans les Caraïbes sont causés par des armes, alors que la région ne produit aucune arme. Son pays n'a même pas d'armée, a-t-il précisé.

« Alors que nous nous réunissons chaque année depuis sept décennies, tous égaux et chacun avec la possibilité d'exprimer notre voix, il est évident que personne ne s'attend à vivre dans un monde naïf avec des dirigeants utopiques », a souligné M. KENNY D. ANTHONY, Premier Ministre de Sainte-Lucie. « Personne ne s'attend à un monde sans conflit ou sans désaccord mais nous devons avoir le courage de faire preuve d'audace lorsqu'il s'agit d'envisager le monde que nous voulons. Et ce monde ne devrait jamais connaître de saisons d'injustice, de corruption, de pauvreté et de marginalisation », a-t-il dit.

Sur la scène internationale, Sainte-Lucie a appelé à un règlement pacifique du conflit en Syrie et à la cessation immédiate de ce qui est « manifestement un carnage » et une « tragédie humaine », a estimé son Premier Ministre. De manière générale, il a fait remarquer que tous les efforts destinés à promouvoir la paix devraient être encouragés. Il s'est plus particulièrement réjoui du dialogue instauré entre la République populaire de Chine et la République de Chine à Taïwan. S'agissant de Cuba, il s'est joint à l'appel de la Communauté des Caraïbes qui, en décembre 2011, avait appelé à mettre fin à l'embargo imposé par les États-Unis.

M. Anthony a ensuite axé son intervention sur les difficultés auxquelles est confronté son pays. Sainte-Lucie doit notamment faire face aux flux d'armes qui vont de pair avec le trafic de stupéfiants qui s'est frayé un chemin dans ses juridictions. « Il est évident que les politiques actuelles destinées à combattre la consommation et le trafic transfrontalier de stupéfiants sont inefficaces », a-t-il estimé, en appelant les États Membres à trouver de nouvelles solutions à ce fléau.

En tant que petit État insulaire en développement, Sainte-Lucie a aussi appelé la communauté internationale à réfléchir à la réalité suivante: « De nombreuses décisions qui touchent le monde et mon pays sont prises de manière unilatérale, dans d'autres capitales, ou de manière multilatérales en groupes de 5, 8, 20 ou 30. On dit aussi que 80% du commerce et de l'activité économique mondiale sont dans les mains d'une vingtaine de pays ». Il a également déploré le fait que de petits États comme le sien soient classés de manière « erronée » dans la catégorie des pays à revenu moyen. « Notre taille et notre vulnérabilité ne devraient pas dépendre de tels indicateurs pour déterminer si nous pouvons voler de nos propres ailes. » Il a rappelé qu'en 2010, Sainte-Lucie avait été frappée par un ouragan qui a dévasté près de 30% de son produit intérieur brut (PIB). M. Anthony s'est encore dit préoccupé par l'effet qu'aura la crise économique et financière sur les investissements étrangers directs, ainsi que par les prévisions récentes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tablant sur une baisse de la croissance du commerce mondial.

M. LYONCHOEN JIGMI Y. THINLEY, Premier Ministre du Bhoutan, a déclaré que le monde traversait une période caractérisée par les défis et le doute. « Nous savons, au fond de nous-mêmes, que notre survie sur cette planète fragile est menacée », a-t-il dit. Il a regretté qu'il n'y ait pas de vision commune et qu'il ne soit pas possible d'agir de concert et dans la foi. Par conséquent, le monde est dépassé par les forces que « nos actes irresponsables et discordants » ont libérées, a poursuivi le Premier Ministre qui a rappelé qu'« au moment où nous nous exprimons devant cette Assemblée, le monde que nous avons construit est en train de s'effondrer ».

Parmi les menaces graves qui se posent à notre planète, M. Thinley a cité en particulier les changements climatiques et les écosystèmes en voie de disparition; la surexploitation minière des matières premières au profit d'un consumérisme aveugle; l'insécurité alimentaire et la surenchère des prix alimentaires ainsi que des coûts énergétiques; un chômage croissant résultant de la crise économique mondiale; et le fait que beaucoup trop de personnes ne jouissent toujours pas des droits fondamentaux et ne vivent pas dans la dignité. Depuis des années, « je répète le même message devant l'Assemblée générale », a rappelé le Ministre, en soulignant que les solutions dont il est question devraient faire face aux symptômes et non pas aggraver le malaise. Force est de constater que nos problèmes, qu'ils soient d'ordre économique, social, écologique ou même politique sont causés par la folie humaine de satisfaire des objectifs égoïstes par des moyens nuisibles, a-t-il martelé. Cependant, malgré les moments difficiles qu'ont connus les Nations Unies au cours de ces dernières années, « il y a eu des lueurs d'espoir », en particulier lorsque l'ONU a accepté le bien-être et le bonheur humain comme objectifs de développement.

Revenant sur la Conférence des Nations Unies sur le développement durable « Rio+20 », le Ministre a regretté que le Document final n'ait pas été à la hauteur des attentes. Si beaucoup l'ont qualifié « d'occasion ratée », le peuple du Bhoutan y a néanmoins vu une lueur d'espoir dans la mesure où la communauté internationale s'est engagée à définir des objectifs de développement durable au niveau mondial. Pour le Premier Ministre, cela démontre la volonté de rompre avec les habitudes et croyances du passé, et de s'accorder sur une nouvelle vision collective de l'avenir. Il a émis l'espoir que ces objectifs de développement durable définiront le cadre du développement international au-delà

de 2015 et « permettront à l'humanité de s'engager sur la bonne voie ». La société civile et le secteur privé à la Conférence Rio+20, a-t-il souligné, ont été « les pionniers qui ont pris les devants là où les gouvernements hésitaient à agir. Ce sont les porteurs du flambeau pour une nouvelle ère et nous devons avoir la sagesse et l'humilité de suivre leur voie », a-t-il préconisé. C'est pourquoi le Roi du Bhoutan a établi, en juillet dernier, un Groupe d'experts internationaux, composé de 50 leaders, chargé de définir un nouveau paradigme du développement au cours des deux prochaines années, a indiqué le Premier Ministre. Leur rapport sera présenté au cours de la soixante-huitième ou de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, a-t-il précisé.

M. LORD TU'IVAKANO, Premier Ministre de Tonga, a indiqué que la troisième Conférence internationale pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID), qui aura lieu en 2014, devrait se tenir dans la région Pacifique, comme cela avait été annoncé lors de la Conférence Rio+20, en juin dernier. « Tous les petits États insulaires en développement doivent participer à cette Conférence afin d'en assurer le succès », a-t-il estimé. Rappelant que les États membres de l'Alliance des petits États insulaires avaient adopté, hier au Siège de l'ONU, une déclaration relative à la menace que représentent les changements climatiques pour la survie de ces pays, il a exhorté la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

« Les changements climatiques, et en particulier l'élévation du niveau des océans, sont une grande menace pour l'intégrité territoriale et la survie des populations de nos pays », a averti le Premier Ministre, qui a ensuite détaillé le lien existentiel entre Tonga et son environnement maritime. Soulignant l'importance cruciale de la préservation des océans, il a salué l'attention que les participants à la Conférence Rio+20 ont porté sur la promotion de pratiques de pêches respectueuses de l'environnement et exprimé l'engagement de son pays en faveur de la mise en œuvre des obligations découlant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Au nombre de ces obligations, M. Tu'ivakano a cité la négociation des accords portant sur les frontières maritimes avec les États voisins ou bien encore l'élaboration d'instruments juridiques supplémentaires dans le cadre de la Convention afin de refléter davantage les nouvelles réalités. Enfin, le Premier Ministre de Tonga a indiqué que son pays ferait fond sur la Déclaration de la Barbade pour l'énergie durable pour tous dans les petits États insulaires en développement, ainsi que sur les résultats atteints à la Conférence Rio+20, pour réaliser son engagement volontaire de porter la part d'énergie renouvelable de sa consommation totale à 50 % d'ici à 2020.

M. GUIDO WESTERWELLE, Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, a défendu le principe de la défense de la liberté, même si cette dernière n'est pas toujours facile à vivre et que « la liberté n'est pas un cadeau, mais doit être gagnée et constamment défendue ». La liberté ne se limite pas à la liberté de penser, c'est aussi la liberté d'exprimer publiquement son opinion et de la critiquer, et c'est précisément la raison pour laquelle la liberté n'est pas toujours confortable, a-t-il poursuivi. Mais « la liberté à une fille, la tolérance, et un fils, le respect, celui des autres peuples et de ce qui est important et sacré pour eux », a-t-il souligné. Par conséquent, la liberté exige que l'on fasse preuve de responsabilité dans son exercice, a insisté M. Westerwelle qui dit comprendre les croyants de nombreux pays qui ont été blessés par la diffusion en ligne de la « vidéo honteuse contre l'Islam ». Toutefois, la critique légitime et l'indignation ne peuvent et ne doivent pas justifier des actes de violence, a-t-il rappelé. Le Ministre s'oppose à ceux qui voient dans l'image des ambassades en feu une expression d'un « clash de civilisations ». Pour lui, il s'agit plutôt d'un conflit interne de civilisation, d'une lutte pour l'âme du mouvement de changement qui déferle sur le monde arabe. Les extrémistes veulent prendre contrôle des mouvements pour la liberté et la dignité, et on ne doit pas les laisser réussir, a-t-il averti. Pour sa part, l'Allemagne continuera à soutenir les peuples du monde arabe dans leur lutte pacifique pour la paix, la dignité et l'autodétermination à travers des partenariats dans les secteurs de l'éducation et du travail, des investissements et tout autre domaine, a assuré le Ministre.

Pour ce qui est de la situation en Syrie, M. Westerwelle a estimé que jusqu'à présent, le Conseil de sécurité avait échoué à assumer ses responsabilités face au peuple syrien et que cela devait cesser avant que ce conflit ne s'étende à toute la région. L'Allemagne, avec ses partenaires et l'ONU, vient en aide aux réfugiés syriens et appuie pleinement les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi, pour trouver une solution politique. Le Ministre s'est félicité de l'attachement que la Ligue des États arabes a démontré, au cours de ces 20 derniers mois, aux valeurs de la Charte des Nations Unies. À l'initiative de l'Allemagne, le Conseil de sécurité a renforcé cette semaine ses relations avec la Ligue des États arabes, en reconnaissant ainsi le rôle constructif et positif qu'elle a joué.

Adhérant au principe qui guide les interventions allemandes à l'étranger selon lequel il ne peut y avoir de développement sans sécurité et vice versa, le Ministre a expliqué que cela s'appliquait aux efforts de son pays en Afghanistan ainsi qu'en Somalie, au Yémen, dans la région des Grands Lacs et au Sahel pour y rétablir la stabilité. Il a également fait part de ses préoccupations concernant le différend sur le nucléaire iranien. Il a regretté qu'à ce jour, l'Iran n'ait pas fait preuve de transparence

dans ses relations avec l'AIEA, mais espère néanmoins qu'il sera possible de parvenir à une solution politique et diplomatique. « Le temps presse, car la sécurité d'Israël et la stabilité de toute la région sont en jeu », a-t-il averti. Le Ministre a également rappelé que la politique étrangère de l'Allemagne était une politique pour la paix et qu'elle était profondément ancrée en Europe. À ceux qui s'interrogent sur la capacité de l'Europe de gérer sa dette souveraine, le Ministre a répondu que la situation était difficile et exigeait une discipline budgétaire, mais que l'Europe émergera de cette crise plus forte que jamais parce qu'elle a resserré ses rangs.

M. TUILAEP A SAILELE MALIELEGAOI, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de Samoa, a rappelé que son pays a fêté cette année le cinquantième anniversaire de son indépendance, avant de regretter que certains territoires de la région du Pacifique n'aient pas encore pu exercer leur droit à l'autodétermination.

Il s'est réjoui que le Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, adopté à Rio en juin dernier, ait réaffirmé que les petits États insulaires en développement (PEID) représentent un cas spécial de vulnérabilité. Il a appelé à protéger la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales et à élaborer un instrument juridique international sur la question.

Le Premier Ministre samoan a également soutenu la convocation en 2014 d'une conférence d'examen sur les PEID et offert de l'accueillir. Il a signalé que 2014 marquera la sortie de son pays de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Il a estimé que tout État Membre devrait avoir l'occasion d'accueillir des réunions de l'ONU.

En ce qui concerne les objectifs de développement durable, il a souhaité qu'ils se basent sur les progrès accomplis par chaque pays dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et qu'ils intègrent les priorités qui seront identifiées à la Conférence de 2014 sur les PEID.

Abordant le problème des changements climatiques, qui, a-t-il estimé, est la question mondiale la plus urgente, le Premier Ministre de Samoa a appelé à y faire face avec un sentiment d'urgence. Le processus de négociations a été long et frustrant pour les PEID, a-t-il dit. Il a incité les pays « qui se cachent la face devant ce phénomène », à en accepter dès maintenant l'évidence scientifique. Les changements climatiques, suscités largement par les activités humaines, posent une des plus grandes menaces à l'humanité et à la préservation de la vie, a-t-il souligné.

M. Malielegaoi a ensuite rappelé le soutien qu'apporte son pays au maintien de la paix, en déployant des forces de police au Libéria, au Soudan, au Soudan du Sud et au Timor Leste. Il a aussi mentionné l'assistance qu'il apporte aux Îles Salomon, dans le cadre régional du Forum des îles du Pacifique.

Au cours de l'évènement de signature des traités qui se tient cette semaine aux Nations Unies, Samoa a déposé les instruments de ratification des Amendements adoptés à Kampala sur le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), a-t-il indiqué.

S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, il a plaidé pour l'élargissement de sa composition tant en nombre de sièges permanents que non permanents. Nous avons aussi besoin d'une Assemblée générale revitalisée, a-t-il ajouté.

M. DENZIL DOUGLAS, Premier Ministre de Saint-Kitts et Nevis, a indiqué que son pays était une nation stable et harmonieuse. Il a remercié les États-Unis pour avoir assisté Saint-Kitts et Nevis et la région des Caraïbes à lutter contre le trafic des stupéfiants et autres formes de criminalité transnationale organisée. Très préoccupé par les armes de petit calibre fabriquées à l'étranger qui circulent dans cette région, M. Douglas a exhorté la communauté internationale à élaborer un traité sur le commerce des armes. Les petits États insulaires des Caraïbes ont le malheur d'être situés entre une région où le niveau de production et de consommation de drogues est très élevé. Ces pays, a-t-il fait remarquer, ne sont pas équipés pour lutter contre les activités criminelles qui résultent de ce fait.

Le Gouvernement de Saint-Kitts et Nevis, a souligné le Premier Ministre, accorde la priorité au bien-être de la population, en prenant des mesures pour améliorer les conditions de vie et lutter contre les maladies non transmissibles. À cet égard, il a souhaité que les Nations Unies lancent une campagne pour réduire la mortalité liée à ces maladies. De même, il a appelé la communauté internationale à s'engager plus activement dans la lutte contre le VIH/sida.

Par ailleurs, les pays des Caraïbes sont confrontés aux conséquences dévastatrices des changements climatiques, s'est ému le Premier Ministre. Les plus grands pays émetteurs de gaz à effet de serre ne prennent toujours pas leurs responsabilités par rapport à l'augmentation des températures, la montée du niveau de la mer, la dégradation des côtes ou le blanchiment et la décimation des coraux, a-t-il regretté. « Le fardeau physique, psychologique et financier que l'utilisation de l'énergie par

d'autres pays a infligé sur des pays comme le mien est énorme », a insisté M. Douglas. C'est pourquoi, a-t-il estimé, l'énergie verte doit devenir une priorité mondiale absolue.

Saint-Kitts et Nevis se félicite de la décision de tenir en 2014 la troisième Conférence des Nations Unies sur le développement durable des petits États insulaires en développement. M. Douglas a souhaité que des objectifs clairs soient fixés dès maintenant pour préparer au mieux cet événement qui s'adresse à des États particulièrement vulnérables. La crise économique mondiale, a-t-il fait observer, a rendu la situation de ces pays encore plus vulnérable. L'aide du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de l'Union européenne, du Royaume-Uni, des États-Unis et du Club de Paris, a permis à son pays d'atténuer l'impact des politiques d'ajustement économique sur sa situation sociale, a-t-il dit avant de conclure.

M. MELTEK SATO KILMAN LIVTUNVANU, Premier Ministre de Vanuatu, a lancé un appel aux Nations Unies pour qu'elles continuent à travailler en vue d'une décolonisation complète de tous les territoires non autonomes. À cet égard, il a plaidé en faveur des peuples autochtones de la Nouvelle-Calédonie et encouragé les parties à achever le processus de négociations visant l'auto-gouvernance. Le Premier Ministre a également demandé la levée de l'embargo à l'encontre de Cuba.

Rappelant le conflit territorial qui oppose la France à son pays depuis son indépendance il y a 32 ans, il a demandé que l'état de droit ne soit pas utilisé comme moyen coercitif par les grandes puissances. Les délégations des deux pays se sont rencontrées à Paris en avril dernier pour entamer un dialogue sur cette question, s'est-il cependant réjoui.

Vanuatu est exposé au trafic illicite d'armes, a poursuivi le Premier Ministre, demandant à cet égard que les Nations Unies adoptent une approche plus stricte pour arriver à conclure le traité sur le commerce des armes.

M. Kilman Livtunvanu a ensuite prévenu que Vanuatu a été considéré par le rapport mondial sur le risque de 2011 comme le pays le plus exposé au risque de catastrophes. Il a demandé aux institutions des Nations Unies de prendre compte de cette vulnérabilité en examinant la capacité du Vanuatu à sortir de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Il a aussi demandé à l'Assemblée générale d'adopter des résolutions pour garantir aux petits États insulaires en développement sortant de cette catégorie qu'ils continueront à bénéficier d'un traitement préférentiel.

Il a également souligné la différence d'évaluation entre le système des PMA prévu par l'ONU et celui du *Millennium Challenge Corporation* (MCC) par le biais duquel les États-Unis allouent une aide aux pays à faible revenu. Vanuatu a bénéficié de cette aide il y a quelques années, ce qui lui a permis de construire deux routes nationales, mais n'a pas pu recevoir cette aide en 2010 car, selon les critères utilisés, le pays était devenu un pays à revenu intermédiaire. Vanuatu figurait pourtant toujours dans la catégorie des PMA, a-t-il indiqué, soulignant la contradiction entre les critères considérés par les deux systèmes.

En ce qui concerne les changements climatiques, M. Kilman Livtunvanu a parlé de la menace qui persiste pour son pays, qui est un petit État insulaire du Pacifique, notamment l'érosion des côtes, le blanchiment des massifs de corail et l'acidification des eaux de l'océan. Il a demandé à l'ONU d'encourager une réponse efficace à ce phénomène, notamment par la mise en œuvre rapide de mesures d'adaptation et d'atténuation, ainsi que par le financement et le renforcement des capacités. Il s'est également élevé contre la pollution des mers et exhorté les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention de Londres sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets.

Mme ANTONELLA MULARONI, Ministre des affaires étrangères de Saint-Marin, a mis l'accent sur l'importance du processus de revitalisation en cours de l'Assemblée générale en déclarant que « l'Assemblée générale est l'organe le plus démocratique du système des Nations Unies ». Elle a déclaré que ce processus était fondamental pour renforcer l'architecture de la gouvernance mondiale et devait être un objectif commun à tous les États Membres. Elle a souligné l'importance du débat de haut niveau tenu les 17 et 18 mai à New York sur « la situation de l'économie et des finances du monde en 2012 » qui a été facilité conjointement par son pays et la Turquie. Elle s'est réjouie que ce débat ait été l'occasion de réaffirmer le rôle central des Nations Unies pour gérer cette question de la manière la plus démocratique dans l'intérêt de la communauté internationale tout entière. Elle a estimé que l'ONU devrait jouer un rôle clef dans la promotion d'une croissance équitable et inclusive d'un développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Elle a souligné qu'il était indispensable que la réforme se traduise aussi par un élargissement du nombre de sièges du Conseil de sécurité et la garantie de son fonctionnement plus représentatif, transparent et efficace.

S'agissant des révolutions arabes, la Ministre a appelé à soutenir une jeunesse qui est en première ligne de cette revendication pour la démocratie, de la liberté et de la justice sociale. Elle a condamné les atrocités commises contre la population syrienne. La Ministre a félicité l'Assemblée générale de s'être saisie de la situation en Syrie et d'avoir adopté, le 3 août dernier, la résolution A/66/889 sur la crise syrienne. Face aux conséquences des changements climatiques et des catastrophes naturelles responsables de désastres humanitaires sans précédent, Mme Mularoni a souligné l'importance du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) pour leurs actions rapides et décisives dans les situations d'urgence humanitaire. Elle s'est dite fière de rappeler que Saint-Marin, malgré sa petite taille, était le cinquante-deuxième contributeur du CERF. Faisant remarquer que les personnes handicapées représentent 15% de la population mondiale –dont deux tiers vivent dans les pays en développement–, Mme Mularoni a salué la décision de l'Assemblée générale d'organiser une Réunion de haut niveau sur le « Handicap et le développement », en septembre 2013. Elle a rappelé que Saint-Marin était l'un des premiers pays à ratifier la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, qui est aujourd'hui ratifiée par plus de la moitié des États Membres. Notant que 7,6 millions d'enfants n'ont pas atteint l'âge de cinq ans en 2010 et que 72 millions d'enfants n'auront toujours pas accès à l'éducation primaire en 2015, elle a exhorté tous les États à trouver les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des enfants.

M. NARAYAN KAJI SHRESTHA PRAKASH, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Népal, a commencé son intervention en appelant à la levée immédiate de l'embargo « injustifié » auquel est depuis longtemps soumis Cuba.

Rappelant ensuite que le Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable « Rio+20 » a établi un cadre global d'actions pour l'« Avenir que nous voulons » et l'Agenda pour le développement au-delà de 2015, il a plaidé pour un renforcement des trois piliers du développement durable que sont l'éradication de la pauvreté, la promotion d'un développement inclusif et la préservation de l'environnement.

« Les préoccupations des pays en développement, et notamment des pays les moins avancés (PMA), relatives aux transferts de technologie et au renforcement des capacités doivent être pleinement reconnues », a-t-il plaidé. Il a également jugé crucial d'intensifier les efforts visant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) parallèlement à la définition des objectifs du développement durable (ODD).

Rappelant que les changements climatiques étaient l'un des plus grands défis que la communauté internationale avait à relever, il a souhaité que le principe des « responsabilités communes mais différenciées » continue de guider les négociations menées dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. « Le mécanisme qui succédera au Protocole de Kyoto devra consacrer des engagements contraignants et assurer la justice climatique », a-t-il poursuivi, avant de plaider pour une réorientation du cours de la mondialisation de l'économie afin qu'elle soit plus inclusive et réponde aux besoins des plus pauvres.

Enfin, après avoir salué l'Initiative « Énergie durable pour tous » lancée par le Secrétaire général des Nations Unies, le Vice-Premier Ministre népalais a sollicité l'appui de la communauté internationale pour faire de Lumbini, le lieu de naissance de Bouddha, une cité internationale pour la paix.

M. TONIO BORG, Vice-Ministre des affaires étrangères de Malte, a rappelé qu'un an après le début du printemps arabe, des groupes extrémistes persistaient à vouloir faire dérailler la marche vers la liberté de ces pays. « L'Ambassadeur américain Christopher Stevens a été une de leurs victimes », et on ne saurait insister assez sur la nécessité de protéger le caractère inviolable des bâtiments diplomatiques et de leur personnel et de dénoncer collectivement les actes « déplorables » qui ont été commis dans certaines capitales, a-t-il estimé. « Nombreux sont ceux qui ont douté du succès du printemps arabe et nombreux sont ceux qui avaient peur de son appel au changement. Pourtant aujourd'hui, le changement est bel et bien là et davantage reste à faire », a déclaré le Vice-Ministre qui a salué les démocraties naissant là où, il y a encore un an, on ne pouvait qu'en rêver.

Cet appel à la liberté, « qui nous fait sortir de notre zone de confort et nous oblige à nous aventurer en terrain non familier », est un appel à l'humanité qui dépasse les frontières de la différence humaine et de l'indifférence, a souligné M. Borg. Il a ajouté que le monde avait le choix entre répondre à cet appel ou l'ignorer. Mais « ne vous méprenez pas, nous avons le choix », a-t-il rappelé. Malte, qui suit, aux premières loges, les répercussions de cet appel au changement pour avoir assisté aux flux de personnes qui fuyaient la faim, la persécution et la guerre arriver sur ses côtes à la recherche d'une vie meilleure, est déterminée à leur offrir l'assistance nécessaire et à accueillir ceux qui ont été privés de leurs droits fondamentaux et de leur dignité, a expliqué le Vice-Ministre. Fort de ce constat, il a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle offre à ces personnes des alternatives et pour ne

plus traiter ce problème comme celui « de quelqu'un d'autre ». Il s'agit de garantir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et non pas simplement de cocher des cases. Il s'agit d'un effort collectif concerté qui doit permettre de sortir des millions de personnes de privations, de la maladie et de la discrimination, a-t-il martelé.

Le Vice-Ministre a félicité les Libyens, et les autres pays de la rive sud de la méditerranée qui ont connu leurs premières élections libres, transparentes et démocratiques. Cette vague de changements ne doit pas faire perdre de vue la situation en Syrie, a-t-il mis en garde. « L'oppression et la violence ne sont jamais la solution » et c'est pourquoi, il incombe à la communauté internationale de répondre, par obligation morale, aux besoins urgents du peuple syrien. Pour Malte, ce n'est plus le moment de camper sur des préjugés et divisions anciennes, a-t-il dit. Le vent du changement doit toucher tout le bassin méditerranéen. Dans cet esprit, Malte avait organisé dès 2008 un sommet Union européenne-Ligue des États arabes, a rappelé M. Borg, en précisant que cette réunion sera suivie d'un sommet « Malte II » au Caire, en novembre prochain. Évoquant la question du processus de paix au Moyen-Orient, le Vice-Ministre a appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts et les parties concernées à dépasser leurs divergences. Pour lui, il est possible de réaliser la paix au Moyen-Orient dans l'année à venir parce que le printemps arabe a insufflé une nouvelle donne dans le cours de l'histoire. Il a invité à saisir cette opportunité.

M. URI ROSENTHAL, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, a exprimé sa profonde préoccupation au sujet de la Syrie, en rappelant qu'il avait vu, de ses propres yeux, la terrible situation des réfugiés syriens lors d'une récente visite dans un camp en Turquie. Il a cité le témoignage poignant d'une jeune mère de Homs, qui a fui avec son enfant les horreurs de ce conflit. Ces réfugiés, a-t-il insisté, ont besoin du soutien de la communauté internationale, d'une ONU efficace et d'un ordre juridique international fort. Les Pays-Bas participent à l'effort mené par 49 autres pays pour créer un ordre juridique et établir de bonnes conditions de sécurité en Afghanistan, a poursuivi M. Rosenthal. Il a ajouté qu'à La Haye, siègent la Cour internationale de Justice (CIJ), la Cour pénale internationale et la Cour permanente d'arbitrage, qui fêtera l'an prochain ses 100 ans.

L'ordre juridique international permet tout d'abord de préserver la paix et la sécurité, a souligné le Ministre, en invitant à faire preuve d'unité pour y parvenir. Il a regretté, à cet égard, les désaccords persistants au Conseil de sécurité qui ont empêché les Nations Unies de prendre des mesures décisives sur la Syrie. Il a aussi plaidé en faveur d'une meilleure mise en œuvre des traités sur la non-prolifération, le contrôle des armes et le désarmement. L'Iran doit respecter pleinement ses obligations sous l'égide de l'AIEA et se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité, a-t-il dit.

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, qui siège également à La Haye, fêtera cette année son quinzième anniversaire, a poursuivi le Vice-Ministre, en souhaitant qu'elle puisse contribuer à régler le problème des armes chimiques en Syrie. Les Pays-Bas accueilleront, en outre, le Sommet sur la sécurité nucléaire en 2014. Il a aussi demandé la reprise des négociations relatives au traité sur le commerce des armes.

Le Ministre néerlandais des affaires étrangères a ensuite souligné qu'un ordre juridique plus fort permettrait de mieux protéger les droits de l'homme. Il a souhaité que les femmes soient davantage impliquées dans la société, l'économie et la politique. Il a demandé que le Conseil des droits de l'homme s'engage de façon authentique à respecter les droits de l'homme. Les Pays-Bas sont candidats pour siéger au sein du Conseil pour la période 2015-2017, a-t-il annoncé. Le Ministre s'est également prononcé en faveur de la responsabilité de protéger au cas où un pays ne peut ou ne veut pas agir pour prévenir les crimes de génocide ou contre l'humanité.

L'économie ne peut pas survivre lorsque les droits de l'homme sont violés, a fait remarquer le Ministre, en invitant à tirer les leçons du printemps arabe. Il a souligné le rôle important que jouent respectivement, dans ce domaine, l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale et la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Le secteur privé a également son rôle à jouer pour renforcer la croissance économique. Enfin, M. Rosenthal a voulu une ONU plus efficace et cohérente, en souhaitant que le Conseil de sécurité soit réformé, en tenant compte des nouvelles réalités politiques et économiques du monde. Parallèlement, la part plus grande de certains pays dans l'économie mondiale devrait se refléter dans leur contribution au budget de l'ONU.

M. ALFREDO MORENO CHARME, Ministre des relations extérieures du Chili, a fait valoir que l'Amérique latine, en dépit de ses différences, avait appris à vivre dans la diversité et avait progressé plus que les autres régions au cours de la dernière décennie. Se tournant vers la communauté internationale, il a salué le rôle de la Commission de consolidation de la paix. À cet égard, il a estimé que les modifications de la composition et de la taille de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) devraient être compensées par un renforcement de la présence des institutions spécialisées, fonds et programmes de développement du système des Nations Unies, pour contribuer à la reconstruction d'Haïti.

Dans cet esprit de consolidation de la paix, a poursuivi M. Charme, le Chili a accepté l'invitation de la Colombie à accompagner le processus de négociations qu'elle a initié pour mettre un terme au conflit interne vieux de plus de 50 ans. M. Charme a ensuite réitéré l'appui du Chili à la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU et son opposition au droit de veto. « Les pays qui jouissent du droit de veto ont une grande responsabilité et doivent l'utiliser avec modération et transparence pour résoudre les crises, en laissant de côté les positions nationales et les idéologies qui sapent le système », a-t-il dit. Le Chili a présenté sa candidature au Conseil de sécurité pour la période 2014-2015. Le Ministre chilien des relations extérieures a souligné que son pays, sensibilisé par l'expérience de sa propre démocratie interrompue il y a près de 40 ans, était fermement engagé dans la protection et la promotion des droits de l'homme. Il a appuyé le renforcement du système des organes de traités des droits de l'homme et les travaux du Conseil des droits de l'homme.

Abordant la question de la crise financière internationale, M. Charme a mis en garde contre les politiques populistes et à court terme. Les gouvernements doivent agir de manière responsable et contrôler les dépenses publiques. Défenseur de la libéralisation du commerce, le Chili a conclu des accords de libre échange avec plus de 60 pays et se trouve parmi ceux qui ont les tarifs douaniers les plus bas. Le Chili a participé récemment au lancement de l'Alliance du Pacifique avec le Pérou, le Mexique et la Colombie, afin de partager les potentiels de leurs économies réciproques. Au cours des dernières années, les catastrophes naturelles se sont multipliées, a poursuivi le Ministre, en évoquant le tremblement de terre de 2010 et l'effondrement de la mine de San José. Le Chili a renforcé ses mécanismes d'alerte et l'agence de protection civile, a indiqué le Ministre. Il a attiré cependant l'attention de la communauté internationale sur le suivi des objectifs de Rio+20 pour la protection de l'environnement. Enfin, le Chili se félicite d'assumer la présidence *pro tempore* de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), a indiqué le Ministre en conclusion.

M. BERNARD KAMILLIUS MEMBE, Ministre des affaires étrangères de la République-Unie de Tanzanie, a rappelé l'engagement de son pays à fournir des troupes pour la Force internationale neutre (FIN), forte de 4 000 hommes, que les membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) se sont accordés à établir pour résoudre la crise en cours dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). « Nous prenons les mesures nécessaires pour que le déploiement de cette Force s'effectue en vertu du mandat des Nations Unies », a-t-il ajouté.

Estimant que la crise économique mondiale était « loin d'être terminée », M. Membre a invité les États Membres à faire en sorte que les réflexions sur l'Agenda pour le développement au-delà de 2015 ne visent pas à détourner l'attention de ceux qui se sont entrepris en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il a ainsi proposé l'adoption d'une deuxième génération d'OMD afin que les pays qui n'ont pas réussi à atteindre les OMD en 2015 puissent y parvenir au-delà de 2015, avec l'appui de la communauté internationale. Comme il est peu probable que les pays de l'Afrique subsaharienne réalisent ces OMD en 2015, il faudrait examiner les objectifs de développement durable (ODD) à la lumière des OMD, a-t-il dit, rappelant que ces derniers devraient être pleinement mis en œuvre au-delà de 2015. Par ailleurs, tout en se félicitant de l'admission de la Palestine au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Ministre a souhaité un réexamen des décisions de retrait de contributions de certains donateurs de l'UNESCO résultant de l'admission de la Palestine. Ces mesures, a-t-il regretté, portent particulièrement préjudice aux pays africains.

M. DJIBRIL YIPÉNÉ BASSOLÉ, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale du Burkina Faso, a indiqué que cette année, son pays avait été éprouvé par une crise alimentaire due à une mauvaise pluviométrie causant un déficit céréalier aggravé par un afflux massif de réfugiés venus du Mali, avec leur bétail, à cause de la crise qui prévaut dans ce pays. Le Gouvernement a pris des mesures pour contenir l'impact négatif de cette situation. Au plan politique, l'enrôlement biométrique des électeurs qui sera réalisé en décembre de cette année permettra d'organiser des élections législatives et municipales dans la transparence et l'équité. Sur le plan économique, le Gouvernement a adopté la stratégie de croissance accélérée et de développement durable pour la réalisation de laquelle, le Ministre a sollicité l'appui des partenaires de son pays.

Concernant la crise malienne, le Ministre a rappelé que le Président du Burkina Faso, M. Blaise Compaoré, était le médiateur de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour tenter de la résoudre, par le dialogue, en concentrant ses efforts sur le retour à l'ordre constitutionnel normal et à la mise en place d'organes de transition stables acceptés par les Maliens et reconnus par la communauté internationale, en vue de mettre en œuvre la feuille de route contenue dans l'Accord-cadre du 6 avril 2012, axée sur la gestion de la crise au nord du Mali et l'organisation des élections.

Le Ministre a aussi déclaré que le Burkina Faso œuvrait pour la réunification du Mali et à l'instauration d'une paix stable et durable dans le pays qui nécessite une approche globale combinant le dialogue politique et l'usage de la force essentiellement destiné à neutraliser les groupes extrémistes terroristes à vocation transnationale. M. Bassolé a lancé un appel aux mouvements armés maliens pour qu'ils renoncent au recours systématique aux armes et les a exhortés à respecter les libertés fondamentales de leurs concitoyens et à se démarquer des mouvements extrémistes et terroristes.

Au sujet du Darfour et de la Guinée-Bissau, le Ministre a assuré que le Burkina Faso contribuait aux opérations de maintien de la paix qui y sont déployées, afin d'œuvrer pour la paix et la sécurité sur le continent africain. S'agissant du Sahara occidental, le Ministre s'est dit d'avis que « l'initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara » pourrait être une voie appropriée pour le règlement de ce différend. En outre, le Ministre a noté « avec grande satisfaction le climat apaisé qui règne actuellement dans les relations entre la République de Chine Taiwan et la République populaire de Chine ». Ceci milite en faveur de l'octroi, à la République de Chine, la place qui est la sienne dans le concert des nations, y compris sa participation effective aux activités d'organisations comme l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a-t-il dit.

« Je serai franc et je parlerai la langue des peuples que nous représentons », a d'emblée expliqué M. AHMET DAVUTOĞLU, Ministre des affaires étrangères de la Turquie. « Chaque année, nous débattons de défis titanesques qui nous attendent et nous exprimons notre détermination à les résoudre mais, souvent, a-t-il regretté, nous n'agissons pas à l'unisson et de nombreux conflits demeurent sans solution. » Il a cité, à cet égard, le cas de la Palestine, en émettant l'espoir qu'elle deviendra un jour Membre à part entière de cette Assemblée. Il a également plaidé pour un règlement pacifique du conflit au Nagorno-Karabakh, dans le respect de l'intégrité de l'Azerbaïdjan. En outre, il a insisté sur la question de Chypre qui, depuis 50 ans, n'a pas permis d'aboutir à une solution. Les Chypriotes turcs, a-t-il dit, continuent de subir « l'isolement et un embargo injuste en raison de leur appui au règlement proposé par les Nations Unies ».

Chaque année, la communauté internationale se trouve submergée par de nouveaux problèmes, a poursuivi M. Davutoğlu. Il a fait allusion au fait que certains États aient recours à la répression brutale à l'encontre de leurs citoyens qu'ils sont censés protéger, et au fait que des millions de personnes vivent dans la pauvreté, dans la répression ou dans des conditions qu'aucun être humain ne devrait connaître. « Chaque matin ou chaque printemps est synonyme d'espoir. Notre rôle est d'œuvrer pour réaliser la paix et pour répondre, ainsi, aux attentes de l'humanité », a-t-il dit. « Mais comment parler de liberté et de justice lorsque nous sommes incapables d'agir pour préserver les principes universels qui sont les fondements des Nations Unies? Comment allons-nous maintenir la paix et la sécurité internationales si nous demeurons incapables de contraindre des régimes brutaux de respecter la primauté du droit? » s'est-il interrogé. Il a considéré que face à la situation que connaît jour et nuit la Syrie, l'incapacité de la communauté internationale devenait un instrument entre les mains de despotes qui détruisent leur population.

Dans ce contexte, M. Davutoğlu a estimé qu'il faudrait que les Nations Unies soient « efficaces, solides et crédibles » et qu'elles s'attaquent à « la question en souffrance », c'est-à-dire leur réforme. « Le Conseil de sécurité devrait devenir un organe plus efficace, plus fonctionnel et plus représentatif afin de répondre aux véritables besoins du monde ». Il a ensuite rappelé que 30 000 personnes avaient déjà été tuées en Syrie, que 300 000 Syriens avaient fui vers les pays voisins et que ce pays comptait un million de déplacés à l'intérieur de ses frontières. « Cette tragédie s'est traduite par des statistiques. Qu'a fait la communauté internationale pour arrêter ce carnage? a-t-il demandé. C'est une honte de voir que, 20 ans après, les fantômes de Srebrenica et d'Halabja continuent de nous hanter dans les rues de Syrie », s'est indigné M. Davutoğlu. Il a estimé qu'il n'y avait aucune explication légitime à « l'échec du Conseil de sécurité à se faire l'écho de la communauté internationale » et que cette incapacité encourageait, par ailleurs, le régime syrien à tuer davantage. Il a également rappelé que son pays accueillait, à présent, 90 000 réfugiés syriens et que la situation en Syrie posait une véritable menace à la paix et à la sécurité de la région.

Avant de clore son intervention, M. Davutoğlu a condamné les attaques récemment perpétrées contre l'Islam et le prophète Mahomet, en estimant que celles-ci étaient des « provocations flagrantes visant à dénigrer les valeurs sacrées d'une confession ». Il a également estimé que l'islamophobie était devenue une nouvelle forme de racisme et que la liberté d'expression ne devrait pas être synonyme d'anarchie mais de responsabilités. Il a, par ailleurs, vigoureusement condamné l'assassinat de l'Ambassadeur américain Chris Stevens, en Libye. « Toute forme de violence à l'encontre d'innocents ne pourra jamais trouver de justification », a-t-il soutenu.

M. ZORAN MILANOVIĆ, Premier Ministre de la Croatie, a fait remarquer que son pays marquait cette année le vingtième anniversaire de son entrée à l'ONU en tant qu'État Membre. Il a remercié l'Organisation d'avoir joué un rôle important dans la lutte menée par la Croatie pour l'obtention

de son indépendance politique, de la reconnaissance internationale et de son intégrité territoriale. Abordant la question de la Syrie, il s'est aligné sur la position de l'Union européenne avant de souligner l'importance d'une transition politique qui réponde aux aspirations du peuple syrien. « Il n'y a pas de paix sans justice, et il n'y a pas de justice sans l'état de droit et sans la lutte contre l'impunité », a-t-il ajouté. En outre, la Croatie défend le principe de la responsabilité de protéger, de même que le rôle de la Cour pénale internationale.

Pour M. Milanović, il faut mettre davantage l'accent sur la diplomatie préventive et la médiation au début des conflits. « Plus nous nous engageons tardivement, plus nous sommes divisés », a-t-il fait remarquer. Ensuite, a-t-il expliqué, quand un pays est obligé de combattre la corruption par des mesures coercitives, c'est qu'il est déjà trop tard, car « la corruption a laissé son empreinte corrosive sur la société ». Dans ce contexte, il a souhaité l'adoption d'un traité sur le commerce des armes. La Croatie a fait de nombreux progrès sur la voie de la transparence. Elle se félicite d'accueillir à Dubrovnik, les 4 et 5 octobre 2012, le deuxième atelier européen de communication sur l'initiative « Partenariat pour des gouvernements ouverts ».

La Croatie est parvenue à réaliser sa transition politique, économique et sociale en relativement peu de temps, a souligné le Premier Ministre. En 2013, elle deviendra le vingt-huitième membre de l'Union européenne. Consciente des liens qui unissent la paix, la sécurité, le développement et la promotion des droits de l'homme, elle partage aujourd'hui son expérience avec les pays de l'Europe du Sud-Est et d'autres pays sortant d'une situation de crise. La Croatie assure actuellement la vice-présidence de la Commission de consolidation de la paix et participe à l'initiative CAPMATCH, une plateforme en ligne qui conseille les pays engagés dans un processus de transition.

En matière de droits de l'homme, la Croatie est particulièrement attachée à défendre les droits des membres vulnérables de la société, telles les personnes appartenant à la communauté gay, lesbienne, bisexuelle et transgenre (LGBT), a indiqué M. Milanović. La Croatie défend l'idée d'un moratoire sur la peine de mort et le droit à l'objection de conscience pour le service militaire. Évoquant les défis du développement après 2015, M. Milanović a mis en relief l'égalité des sexes et salué l'initiative du Secrétaire général en faveur de « L'éducation d'abord ».

M. PATRICE EMERY TROVOADA, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe, a parlé du cas spécifique de la République de Guinée-Bissau, avec qui Sao Tomé-et-Principe a des relations historiques, culturelles et linguistiques profondes, et a appelé la communauté internationale à apporter une solution crédible, inclusive et durable pour qu'il soit mis fin aux tentatives de coups d'État. Cela requiert la réforme des forces armées, une classe politique forte et un engagement à respecter le dialogue politique et la légalité républicaine. Sao Tomé-et-Principe, pour sa part, travaille avec les pays membres de la communauté des États ayant en partage la langue portugaise et avec les organisations régionales et internationales pour garantir un avenir meilleur à la Guinée-Bissau. Le Premier Ministre a ensuite évoqué les évolutions positives qui ont lieu en Afrique, notamment en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud. S'agissant du Sahara occidental, il a indiqué que les recommandations du Secrétaire général constituent un cadre positif pour une solution permanente à la situation.

Pour M. Trovoada, les massacres en Syrie doivent cesser, l'intégrité et la sécurité de l'État d'Israël doivent être garanties, le peuple palestinien doit avoir son État, l'embargo contre Cuba doit prendre fin, tous les pays, y compris la République islamique d'Iran, ont le droit à la technologie nucléaire civile et doivent observer scrupuleusement leurs engagements et, enfin, les pays pollueurs responsables des changements climatiques et de la détérioration de l'environnement de la planète doivent payer. Il s'est réjoui de voir des signes positifs dans le dialogue entre la République de Chine (Taiwan) et la République populaire de Chine d'un côté et, de l'autre, il a noté la volonté du Congrès des États-Unis et du Parlement européen de permettre à Taiwan d'intégrer certaines organisations internationales.

M. Trovoada a ajouté que la sécurité globale, et en particulier les crimes transnationaux, la piraterie, les trafics d'armes et de drogues sont des problèmes majeurs pour son pays. Cela a obligé Sao Tomé-et-Principe à adopter un mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits causés par le crime transnational organisé pour assurer sa sécurité. Dans sa conclusion, il a dit que la persistance de la crise économique et financière internationale et ses effets sur les économies des petits pays menacent la cohésion sociale et les progrès en matière de discipline fiscale qui pourtant contribuent à encourager le climat des affaires et même la stabilité politique de ces pays. Les populations vulnérables du Sud et du Nord exigent actuellement un changement des pratiques et des règles existant dans le système financier international, et elles demandent une meilleure gouvernance financière mondiale, et notamment plus de responsabilités de la part des actionnaires et des spéculateurs.

M. HAILEMARIAM DESALEGN, Premier Ministre de l'Éthiopie, a rendu hommage à son prédécesseur, Meles Zenawi, décédé il y a un mois, qui avait permis l'émergence de la nouvelle Éthiopie et redonné espoir aux Éthiopiens. Il a expliqué combien ce peuple voulait instaurer une unité qui célèbre sa diversité, en se basant sur la Constitution fédérale. Les Éthiopiens sont conscients qu'ils reviennent de loin. Le pays a connu une croissance économique rapide au cours de cette dernière décennie, ce qui lui permet d'envisager pour l'avenir une réelle transformation économique. L'Éthiopie, qui est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, contribue à l'intégration régionale, a poursuivi M. Desalegn. Il a cité, à cet égard, le réseau électrique et les routes que son pays a construites qui relient Djibouti, le Soudan, le Kenya et le Soudan du Sud.

Le Premier Ministre a aussi exposé les progrès accomplis pour arriver à la paix et à la stabilité dans la région, grâce notamment aux pays fournisseurs de contingent qui ont contribué à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Il reste cependant encore beaucoup à faire en Somalie pour que le nouveau Gouvernement puisse se maintenir au pouvoir, a-t-il fait remarquer, en avertissant que les ennemis de la paix dans la région ne sont pas complètement éliminés. « Nous continuerons à assister ce pays », a-t-il assuré.

M. Desalegn s'est également félicité des progrès accomplis dans le processus de paix entre le Soudan et le Soudan du Sud, en rendant hommage à l'ancien Président sud-africain, M. Thabo Mbeki, et au Groupe de haut niveau de mise en œuvre de l'Union africaine pour leur persévérance. Il a salué la signature, ces derniers jours, d'accords relatifs à des questions clefs. Il a aussi remercié les deux pays pour leur confiance à l'égard de l'Éthiopie qui envoie ses troupes au service de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Le maintien d'une paix et d'une stabilité durables reste un défi dans la région, a poursuivi le Premier Ministre. Il a expliqué la difficulté à garantir le respect de l'état de droit, à la fois à l'intérieur du pays comme dans ses relations avec les pays voisins. « La lutte contre l'extrémisme est un des aspects du problème », a-t-il précisé.

Une autre difficulté à laquelle est confronté le pays, a-t-il dit, est le développement durable, qui souffre d'un manque de coopération internationale. Le Premier Ministre a estimé que la situation économique actuelle dans le monde ne devrait pas détourner l'attention des besoins des pays à faible revenu. Les défis dans ce domaine sont aggravés par les changements climatiques, a ajouté le Premier Ministre, tout en expliquant que son pays avait déjà adopté un programme de développement vert. L'Éthiopie, a-t-il insisté, a aussi besoin d'aide dans ce domaine. Son pays, a poursuivi le Premier Ministre, est prêt à contribuer aux travaux du Groupe de travail sur le développement durable, créé par la Conférence de Rio+20. Enfin, M. Desalegn a indiqué que son pays figurait parmi les 10 économies dont la croissance est la plus rapide au monde.

Le Prince MOULAY RACHID du Maroc a noté les mutations aussi importantes que rapides que connaît aujourd'hui le monde, dont la principale manifestation est la persistance de la crise économique mondiale. À ces contraintes s'ajoutent des défis globaux si complexes qu'ils dépassent les frontières et les possibilités des États, a-t-il dit, en citant ceux du développement durable, du respect des droits de l'homme, de la montée du terrorisme international et de la criminalité transnationale organisée.

Le Prince Moulay Rachid, qui a souligné l'importance du règlement des conflits par les moyens pacifiques, a rappelé que « la réalisation de la paix et de la sécurité internationales restait consubstantielle à la mission historique dévolue aux Nations Unies ». Le Maroc a contribué très tôt aux opérations de maintien de la paix, a-t-il rappelé. S'agissant du continent africain, il a regretté la détérioration de la situation dans certaines régions, notamment celle du Sahel et du Sahara. En dépit des efforts que déploient les pays de la région en faveur du Mali, il a estimé que le concours des Nations Unies demeurerait nécessaire pour créer un consensus national. Il a réaffirmé l'engagement du Maroc de continuer à fournir une aide à ce pays. Par ailleurs, le Prince Moulay Rachid a apprécié les progrès sensibles enregistrés dans différentes régions du continent africain, surtout en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo, en vue de la réconciliation nationale.

En ce qui concerne la région arabe, le Prince Moulay Rachid a déclaré que la Tunisie, la Libye, l'Égypte et le Yémen avaient franchi des étapes importantes sur la voie de la transition démocratique, en dépit d'un climat politique complexe et agité. S'agissant de la Syrie, il a rappelé que son pays avait apporté une contribution substantielle au soutien international en faveur des initiatives de la Ligue des États arabes. Il a appelé à « mener des actions fermes » pour amener le régime syrien à mettre un terme à la violence et à conduire une transition politique qui englobe toutes les sensibilités. Il a demandé, dans le même temps, de mobiliser les ressources financières permettant de répondre aux besoins des réfugiés et des déplacés syriens.

Passant à la question de Palestine, le Prince Moulay Rachid a lancé un appel à la mobilisation du soutien international en faveur de la demande de statut d'État non membre à l'ONU. Il a aussi souhaité la reprise des négociations directes au plus tôt, avec l'engagement et le parrainage des puissances influentes. Le Prince Moulay Rachid a aussi fustigé le plan israélien visant à judaïser

Jérusalem, alors qu'il « ne peut y avoir de paix sans Jérusalem-Est comme capitale de l'État palestinien indépendant », a-t-il affirmé.

Le Prince Moulay Rachid a expliqué que le Maroc avait entrepris d'opérationnaliser l'Union Maghrébine. Pour éliminer tout obstacle à cette initiative, il a participé aux négociations en vue de trouver une solution politique au différend régional autour du Sahara marocain, a-t-il indiqué.

Enfin, il a exhorté à lutter de façon coordonnée et efficace contre toutes les formes d'extrémisme, de haine, de xénophobie, et contre toute provocation ou atteinte à la foi et à la sensibilité d'autrui.

M. EAMON GILMORE, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Irlande, a regretté le fait que, parfois, l'impact de certains mots issus de la Charte des Nations Unies « que nous connaissons trop bien » s'estompe avec le temps. Il a invité la communauté internationale à examiner plus attentivement, au cours de cette session, ce qu'elle n'a pas été en mesure de réaliser l'année précédente. « Il faut que nos paroles aient du sens pour les peuples auxquels nous nous adressons. Trop de causes, trop de lieux sont oubliés, ont été abandonnés ou n'attirent plus l'attention des médias depuis longtemps », a-t-il dit.

Il a ensuite immédiatement qualifié ce qui se passe en Syrie d'« affront à l'humanité ».

« L'armée d'un État souverain, Membre de cette Organisation, bombarde sa propre population et attaque ses propres villes tandis que la population fait la queue pour obtenir du pain. Ce peuple mérite l'appui de la communauté internationale ». Il a estimé que la priorité était de parvenir à un cessez-le-feu immédiat et à l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution autorisant des sanctions ciblées. Celles-ci doivent notamment inclure un embargo sur les armes à l'égard de tous ceux qui violent les droits fondamentaux de la population syrienne, a-t-il ajouté. M. Gilmore a aussi souligné que l'Irlande appuyait l'appel lancé par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, et la Suisse, entre autres, afin que le Conseil de sécurité saisisse la Cour pénale internationale de Justice (CPI) de la question.

Tandis que le monde se concentre sur la Syrie, le Vice-Premier Ministre a cependant fait remarquer que la paix et la justice demeuraient une perspective lointaine dans le conflit israélo-palestinien. « La création d'un État palestinien dans les frontières de 1967 aurait dû avoir lieu depuis longtemps et il faut que la Palestine devienne un Membre à part entière des Nations Unies », a-t-il plaidé. C'est pourquoi, il a appelé Israël à cesser d'étendre ses colonies de peuplement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est car, a-t-il dit, « celles-ci ne font qu'entraver la perspective de la création d'un État palestinien ». Enfin, il a souhaité que le Président Abbas et le Premier Ministre Netanyahu s'engagent à parvenir à un accord de paix dans un temps imparti.

M. Gilmore a ensuite mis l'accent sur le développement en tant qu'élément indissociable au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il a souligné que son pays avait maintenu son aide publique au développement (APD) au-dessus du niveau des 0,5% de son produit national brut, ce qui représente, a-t-il dit, une « victoire de taille compte tenu des difficultés économiques actuelles ». Le Vice-Premier Ministre de l'Irlande a émis l'espoir que son pays sera en mesure d'atteindre rapidement l'objectif de 0,7% fixé par les Nations Unies et a appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Vice-Premier Ministre a aussi affirmé que l'Irlande n'oublierait pas les agences humanitaires qui travaillent dans la corne de l'Afrique et partout ailleurs dans le monde, car « nous avons fait de la lutte contre la faim et la malnutrition nos priorités absolues de développement », a-t-il affirmé.

M. MICHAEL SPINDELEGG, Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires internationales et européennes de l'Autriche, a affirmé que son pays continuait d'apporter son plein appui aux processus de transition en cours dans le monde arabe. Il s'est en particulier félicité des efforts entrepris jusqu'ici en vue de jeter les bases de sociétés plus ouvertes, inclusives et prospères. En outre, le Ministre a appelé les dirigeants israéliens et palestiniens à assumer leurs responsabilités et à garantir pour leurs enfants et les générations futures une paix et une sécurité durables.

Par ailleurs, M. Spindelegger a estimé que le règlement pacifique des conflits ne pourra être réalisé qu'à travers un dialogue ouvert basé sur le respect mutuel. L'Autriche a une tradition ancienne de promotion du dialogue interculturel et religieux, a-t-il dit, en notant que son pays était fier d'accueillir, les 27 et 28 février prochains à Vienne, le cinquième Forum mondial de l'Alliance des civilisations, intitulé « Leadership responsable dans la diversité et le dialogue ».

De même, il a souligné que le Centre international du Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel serait inauguré le 26 novembre prochain à Vienne. Ce Centre, résultat d'une initiative conjointe de l'Arabie saoudite, de l'Espagne et de l'Autriche, apportera certainement une contribution significative à la promotion du dialogue, a-t-il déclaré.

En matière de désarmement, le Ministre a mis l'accent sur la nécessité d'aller au-delà d'une approche strictement militaire issue de la période de la guerre froide. Il est temps, a-t-il dit, d'arrêter la course aux armes nucléaires. Il a ajouté que l'Autriche était engagée dans le renforcement et le développement du droit international et d'une approche humanitaire visant à faire progresser le désarmement mondial et la non-prolifération.

M. SAMUEL SANTOS LOPEZ, Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, a estimé que les changements qui ont eu lieu dans la science, l'économie, la géopolitique, la technologie, l'écologie ou encore la culture sont de véritables révolutions qui mettent en doute l'efficacité des organisations internationales dans la conduite des affaires du monde. La situation actuelle nous montre comment la gouvernance, vue et exercée sous l'angle du capitalisme sauvage peut, contrairement à ce qu'on a essayé de nous faire croire, conduire notre civilisation au bord du précipice. La spéculation financière dans les pays développés a réduit le rôle de l'État. Le marché est partout, que ce soit dans le domaine de l'économie ou celui de la paix, ce qui est totalement contraire aux idéaux qui sous-tendent l'Organisation.

Aujourd'hui, a poursuivi le Ministre, les États-Unis et les pays européens, paradigmes de ce modèle égoïste, sont à la peine pour trouver des solutions à ces problèmes structurels révélés au grand jour. Ils préfèrent plonger leurs citoyens dans l'insécurité et la pauvreté plutôt que de s'interroger sur la privatisation de l'État qu'ils ont promue.

Il nous faut, a tranché le Ministre, « une nouvelle philosophie » pour une paix et un développement au bénéfice de tous. Pour ce faire, le Ministre a prôné, conformément à l'initiative lancée par son pays, non pas la réforme mais « la réinvention » de l'ONU. La réforme, a-t-il dit constater, n'avance pas compte tenu des tactiques politiciennes de certains membres permanents du Conseil de sécurité.

Après avoir réclamé la levée de l'embargo imposé à Cuba, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Venezuela, l'appui au processus de paix en Colombie, le respect des droits diplomatiques de l'ambassade de l'Équateur au Royaume-Uni et la reconnaissance de la souveraineté de l'Argentine sur les « Îles Malvinas », le Ministre a condamné les actes terroristes qui ont coûté la vie à des hauts responsables du Gouvernement syrien et à la population. Il a estimé que la forme d'agression que l'on voit aujourd'hui en Syrie avait déjà été condamnée en 1986, par la Cour internationale de Justice, dans l'affaire Nicaragua contre les États-Unis.

Il est évident, a-t-il dit, que la médiation de l'ONU n'ira nulle part étant donné les intérêts particuliers de certains membres de l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN) et de leurs alliés. Il a dûment condamné les attaques terroristes à Benghazi, en Libye, avant de faire part des progrès politiques, économiques et sociaux enregistrés dans sa région et dans son pays, tout en reconnaissant la gravité du trafic illicite de drogues.

M. SERGEY LAVROV, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, a commencé par appuyer l'aspiration des peuples du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord à déterminer eux-mêmes leur propre destin. Il a jugé particulièrement important de réaliser ces transformations « de façon non violente et sans ingérence extérieure ». S'agissant de la Syrie, il a appelé tous les membres du Groupe d'action à confirmer les engagements pris à Genève. « Ceux qui s'opposent à la mise en œuvre du Communiqué de Genève prennent une énorme responsabilité », a-t-il averti. En insistant sur un cessez-le-feu uniquement de la part du Gouvernement et en encourageant l'opposition à intensifier les hostilités, « ils enfoncent un peu plus la Syrie dans l'abîme sanglant de luttes intestines ». Selon M. Lavrov, la militarisation du conflit syrien ne fait que se poursuivre « avec les appels pour une intervention ouverte ». Au contraire, un cessez-le-feu global, la libération des prisonniers et des otages et une assistance humanitaire supplémentaire constituent les étapes nécessaires pour créer les conditions d'un dialogue international-syrien. Il a espéré que l'expérience du Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, permettra d'obtenir un accord sur ces points.

« Toutes nos actions devraient reposer sur la base solide de la Charte de l'ONU qui ne donne en rien le droit de changer les régimes », a insisté le Ministre des affaires étrangères. Il est inacceptable d'imposer un système politique à un pays et à son peuple, comme l'a déclaré le Président Vladimir Poutine au Kremlin, le 26 septembre dernier. Alors que le monde traverse une période de transition caractérisée par l'instabilité, les États Membres de l'ONU doivent être capables d'accepter les règles de conduite agréées et de répondre ensemble aux défis.

« L'ordre mondial est menacé par l'interprétation arbitraire de principes essentiels tels que le non-recours à la force ou la menace de la force, le règlement pacifique des différends, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures », a

soutenu M. Lavrov. Il a déclaré que le Conseil de sécurité était responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les sanctions unilatérales imposées par un État ou un groupe d'États sapent l'unité et les efforts de la communauté internationale. À ce sujet, il a appelé à la levée de l'embargo sur Cuba, qu'il a qualifié de « relique de la guerre froide ». Enfin, M. Lavrov a estimé que le débat sur la responsabilité de protéger, un concept ambigu, devrait se poursuivre sur la base des approches adoptées au Sommet des Nations Unies de 2005, selon lesquelles il faudrait respecter les principes de la Charte de l'ONU quand il s'agit de conflits interétatiques. « La protection des civils est une question trop importante pour être exploitée à des fins politiques », a-t-il fait observer avant de conclure.

M. THONGLOUN SISOUKITH, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique lao, a indiqué que depuis 12 ans, la communauté internationale était confrontée à des problèmes sécuritaires et politiques, ainsi qu'économiques, sans parvenir à les résoudre. À cela se sont ajoutés la crise économique et financière mondiale et les changements climatiques. La communauté internationale n'a malheureusement pas fait de progrès pour faire face aux changements climatiques et le Protocole de Kyoto expire, a-t-il rappelé, cette année 2012. Les instruments internationaux formulés par la communauté internationale pour répondre à ces défis ont donc échoué. En outre, les engagements des pays donateurs en faveur des pays en développement n'ont pas été tenus.

Dans ce contexte, le Vice-Premier Ministre s'est réjoui que les organisations régionales comme l'ANASE aient joué un rôle de plus en plus important pour affronter les défis mondiaux. Au plan national, la situation économique a connu, en 2011, une croissance de 8% tandis que les investissements directs étrangers ont augmenté de 30%. La pauvreté a régressé grâce au Plan quinquennal, a-t-il dit, en assurant que le Lao sera en mesure d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement en 2015. C'est dans ce contexte que le Lao va accueillir le neuvième Sommet Asie-Europe à Vientiane, les 5 et 6 novembre prochains.

Concernant la situation au Moyen-Orient, le Vice-Premier Ministre a fait remarquer que le conflit israélo-palestinien ne sera résolu que lorsque la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, sera réalisée. Son pays appuie l'adhésion de la Palestine aux Nations Unies et demande, par ailleurs, la levée de l'embargo financier et économique sur Cuba, a-t-il ajouté.

Avant de conclure, le Vice-Premier Ministre a exhorté la communauté internationale à aider les pays les moins avancés enclavés à combattre leur isolement géographique qui, a-t-il dit, freine leur accès aux marchés. C'est pourquoi, il a lancé un appel pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty en faveur des pays enclavés et sans littoral.

M. KIM SUNG-HWAN, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée, a appuyé le plan d'action quinquennal du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Il a considéré que le Document final de la Conférence Rio+20, « L'avenir que nous voulons », représentait un progrès substantiel pour le développement durable. Dans ce contexte, la République de Corée a établi l'Institut mondial pour la croissance verte (Global Green Growth Institute) avec 16 autres pays. De plus, elle s'est engagée à accueillir le secrétariat du Fonds vert pour le climat.

Le Ministre a indiqué que la République de Corée continuait à augmenter son aide publique au développement pour promouvoir les Objectifs du Millénaire pour le développement. En juin dernier, un partenariat mondial pour la mise en œuvre des engagements pris lors du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, organisé en 2011 à Busan, en République de Corée, a été lancé. L'éducation étant au cœur du développement, M. Sung-hwan a salué l'initiative du Secrétaire général intitulée « L'éducation d'abord ». La République de Corée prend également une part active aux discussions sur l'Agenda pour le développement pour l'après 2015.

La violence sexuelle contre les femmes en temps de conflit armé constitue une violation des droits de l'homme et un affront à la dignité et à l'intégrité humaines, a déclaré le Ministre. Le système des Nations Unies et tous les États Membres, a-t-il insisté, doivent s'attaquer à ce problème et assurer réparation aux victimes.

Ensuite, M. Sung-hwan a réitéré l'importance des principes de l'intégrité territoriale et de l'intégrité des États qui gouvernent les relations internationales. La République de Corée contribue aux efforts mondiaux pour un « monde exempt d'armes nucléaires ». Le Sommet sur la sécurité nucléaire, qui s'est tenu à Séoul en mars dernier, a ainsi galvanisé la vision et la détermination de la communauté internationale. La Réunion de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme nucléaire, qui a eu lieu ce matin au Siège de l'ONU, permettra de renforcer les efforts engagés à Séoul, a-t-il estimé. À ce sujet, le Ministre a déclaré que, tant que la République populaire démocratique de Corée (RPDC) poursuivra son programme nucléaire et le lancement de missiles, la perspective d'une paix durable sur la péninsule

coréenne restera lointaine. Avant de conclure, le Ministre a indiqué qu'en accueillant en 2013 la Conférence sur le cyberspace, la République de Corée espère contribuer de multiples façons aux efforts visant à maximiser les bénéfices des réseaux numériques.

Prince SAOUD AL-FAYSAL BIN ABDELAZIZ AL-SAOUD, Ministre des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, a tout d'abord souligné que la capacité de l'Organisation des Nations Unies à relever les défis qui l'attendent nécessitait une modernisation de ses principaux organes, en particulier l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social (ECOSOC). Il a ensuite passé en revue plusieurs conflits qui demeurent des sources de défis permanents pour l'ONU, citant notamment le conflit arabo-palestinien. À cet égard, il a réaffirmé la nécessité de répondre aux aspirations légitimes du peuple palestinien, en particulier à leur droit d'établir un État indépendant avec Jérusalem comme capitale. Il a aussi engagé la communauté internationale à apporter tout son soutien à l'Autorité palestinienne.

En ce qui concerne la Syrie, M. Bin Abdulaziz Al-Saoud a regretté le fait que ce régime continue de croire qu'il peut poursuivre son processus d'oppression et entendre contrôler la situation sans aucun égard vis-à-vis des pertes humaines. Il a également rappelé que cette situation se poursuivait alors que la communauté internationale reste les bras croisés en raison de la division du Conseil de sécurité, de l'échec de toutes les initiatives internationales ou arabes et, aussi, en raison de l'intransigeance et de l'arrogance du régime syrien lui-même. Il a souligné que le succès de la tâche du nouveau Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, ne saurait être réel « sans l'aide nécessaire du Conseil de sécurité ».

Le Ministre des affaires étrangères a ensuite appelé la communauté internationale à soutenir le Yémen et ses dirigeants dans leurs efforts de transition pacifique à la crise politique. « Ceux-ci doivent s'opposer à toute intervention étrangère dans leurs affaires internes », a-t-il réaffirmé. Le Ministre a émis l'espoir que la communauté internationale fournisse une aide à ce pays pour qu'il puisse atteindre ses objectifs. S'agissant de l'Iran, il a souligné que son pays appuyait les efforts du Groupe des 5+1 en vue de trouver une issue à la crise. Il a exhorté l'Iran à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et autoriser le contrôle de ses installations nucléaires. Il a également rappelé l'importance de faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et a demandé à Israël de placer ses installations nucléaires sous le régime d'inspection et de sauvegarde de l'AIEA. Enfin, le Ministre a également considéré que l'Iran devrait mettre fin à son occupation des îles appartenant aux Émirats arabes unis. « Un règlement à cette question peut être trouvé par le biais des relations bilatérales ou de la Cour internationale de Justice », a-t-il souligné.

M. CARL BILT, Ministre des affaires étrangères de la Suède, a souligné qu'en 2012, le monde changeait rapidement et était devenu un monde de « nations connectées ». Mais cette connectivité comporte des risques illustrés par les récentes manifestations dans le monde arabe à la suite de la diffusion sur *YouTube* d'un film odieux contre l'Islam. Le Ministre a néanmoins rassuré qu'il y a plus d'opportunités que de risques. La mondialisation, marquée par des sociétés plus ouvertes dans un monde plus ouvert grâce à la technologie et la science, est une force pour le bien. Grâce à plus de contacts, aux mouvements de personnes et à davantage de relations commerciales, des millions de personnes sortent de la pauvreté, a estimé le Ministre.

Mais c'est dans ce monde même de nations connectées que se déroule à Damas une tragédie. La vérité est simple: la violence peut éclater facilement mais elle est plus difficile à arrêter, a regretté le Ministre, qui a ajouté que ce qui fut à l'origine une protestation populaire est devenue une guerre civile qui risque de donner lieu à une fragmentation sectaire dans toute la région. « Nous devons tout faire pour que cela n'arrive pas », a-t-il insisté, avant de lancer un appel au Conseil de sécurité pour qu'il travaille de manière unie et agisse face à cette situation tragique. Le Ministre a également demandé au régime de Bashar Al-Assad de mettre fin aux tueries et de respecter ses engagements en tant que Membre des Nations Unies. Les auteurs de violations graves doivent être certains qu'ils seront tenus pour responsables, a averti M. Bilt. Le régime syrien doit en outre donner un accès sans entraves à l'assistance humanitaire pour qu'elle puisse atteindre les personnes déplacées.

Pour la Suède, il n'y pas d'autre alternative à une solution politique en Syrie qui, a-t-il rappelé, est une société riche de son histoire, de sa culture et de ses traditions. Damas, a-t-il ajouté, est l'une des villes les plus anciennes au monde. M. Bilt a ensuite indiqué que la Suède pouvait accroître sa contribution à l'aide aux victimes de cette crise, de même que partout ailleurs dans le monde. Les droits de chaque enfant, de chaque femme et de chaque homme sont des préoccupations de tous et sont aussi importants pour la paix, la stabilité et la prospérité, a-t-il dit. La Suède, qui est le plus grand contributeur aux activités du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, est candidate au Conseil des droits de l'homme pour la période 2013-2015, a annoncé le Ministre. M. Bilt a tenu ensuite à dire que la Suède saisira toute occasion pour défendre la liberté d'expression sur Internet et l'immense potentiel de développement de l'Internet et dans les nouvelles technologies de communication. Au début de cette année, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies avait

décidé que les droits qui s'appliquent dans le monde s'appliquent aussi sur Internet, a rappelé M. Bilt. Tous les États doivent promouvoir et faciliter l'accès à cet outil, a-t-il estimé, en soulignant que la lutte pour la liberté sur Internet était devenue le nouveau front de la lutte pour la liberté dans le monde.

CHEIKH ABDULLAH BIN ZAYED AL-NAHYAN, Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis, a affirmé que la sécurité et la stabilité dans la région du Golfe représentaient une priorité importante des politiques équilibrées de son pays, lesquelles découlent des principes la Charte des Nations Unies et des normes du droit international, en particulier ceux appelant à la coexistence pacifique, à la consolidation de la confiance, aux relations de bon voisinage, au respect mutuel, à la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays et au règlement des différends par des moyens pacifiques.

Dans ce contexte, a-t-il dit, le Gouvernement émirati déplore l'occupation iranienne continue des trois îles du pays: Abu Musa et les Petite et Grande Tunbs, et réclame la restauration de la pleine souveraineté des Émirats arabes unis sur ces trois îles. Par ailleurs, il a exhorté la communauté internationale à considérer avec sérieux et engagement la situation en Syrie et à assumer ses responsabilités politiques et humanitaires en vue d'arrêter les crimes atroces commis à l'encontre du peuple pacifique de Syrie. Seule une transition ordonnée du pouvoir permettra de résoudre la crise en Syrie, a-t-il considéré.

De même, a estimé le Ministre, la paix et la stabilité au Moyen-Orient ne pourront être réalisées sans un règlement du conflit israélo-palestinien, celui-ci passant, a-t-il ajouté, par la cessation de l'occupation des territoires palestiniens et arabes et par une paix juste, durable et globale, conformément aux dispositions des résolutions internationales, du principe de la terre contre la paix, de l'Initiative de paix arabe et de l'établissement d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale.

Alors que nous saluons l'année dernière l'élan de démocratie qui prenait essor dans le monde arabe, a fait remarquer M. JOSÉ BADIA, Conseiller du Gouvernement pour les relations extérieures de Monaco, nous ne pouvons tolérer aujourd'hui que des fractions minoritaires et extrémistes menacent les espoirs et ternissent les attentes des peuples qui aspirent à vivre en liberté. Le Gouvernement princier, a-t-il rappelé, a joint sa voix à ceux qui ont condamné les violences perpétrées tant par les autorités que par d'autres protagonistes en République arabe syrienne où la situation ne cesse de se détériorer. Le Conseiller s'est également dit préoccupé par la situation dans la région du Sahel et a condamné toute attaque contre les missions diplomatiques et consulaires.

L'implication de l'ONU dans la prévention des conflits demeure encore largement insuffisante, a estimé M. Badia, en déclarant que l'imprécation et les déclarations d'intentions, seules, ne suffisaient pas. Il est donc de notre devoir, a-t-il souligné, d'œuvrer ensemble à approfondir toujours la compréhension, la tolérance et le respect mutuel. Mettant à cet égard l'accent sur l'importance de l'éducation, le Conseiller a insisté sur le fait qu'en dépit des efforts budgétaires qu'impose la crise nous ne pouvons perdre de vue la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Appelant aussi à la mise en œuvre des engagements pris à Rio+20, le Conseiller a voulu mettre l'accent sur le développement durable des océans et sur l'importance de l'économie bleue. Monaco, a-t-il assuré, appuiera toute initiative visant à améliorer la coordination et l'efficacité du travail de l'ONU sur les océans. Pour les générations futures, a-t-il poursuivi, nous avons l'impérieuse nécessité de faire de la Conférence de Doha sur les changements climatiques un succès. C'est en pensant à elle que nous devrons entériner l'accord sur la création d'une seconde période d'engagement au Protocole de Kyoto. Monaco célébrera, l'an prochain, le vingtième anniversaire de son adhésion en tant qu'État Membre de l'ONU, a indiqué le Conseiller du Gouvernement monégasque pour les relations extérieures. Il a également assuré qu'en cette année du vingtième anniversaire du « Forum des petits États » dont Monaco est partie, et en qualité de membre du Groupe sur la gouvernance mondiale, le Gouvernement princier entend prendre toute sa part aux travaux de l'Assemblée générale.

M. ABDULAZIZ KAMILOV, Ministre des affaires étrangères de l'Ouzbékistan, a constaté à regret qu'au lieu de répondre rapidement aux causes profondes des crises et des conflits « le monde gaspille son temps, alors même que c'est un des facteurs essentiels ». À titre d'exemple, le Ministre a cité le fait que dès 1993, le Président ouzbèke, Islam Karimov, avait attiré l'attention de la quarante-huitième Assemblée générale de l'ONU sur la situation en Afghanistan qui nécessitait une attention immédiate compte tenu de ses conséquences pour la stabilité régionale et internationale. Aujourd'hui, nous anticipons des problèmes difficiles à venir, après le retrait de la FIAS en 2014 ainsi que pendant la phase de transition que la FIAS opère en confiant la sécurité aux Forces nationales afghanes. Il existe un risque réel de voir une confrontation entre forces afghanes, une augmentation de l'extrémisme et une recrudescence du trafic de drogues, a prévenu M. Kamilov. Tous ces facteurs concourent à aggraver les tensions dans la région, a-t-il averti. Compte tenu de ce qui précède, le Ministre a

préconisé la mise en place d'un groupe de contact, placé sous les auspices des Nations Unies, auquel participeraient les pays voisins de l'Afghanistan, l'OTAN et la Fédération de Russie, et dont l'objectif serait de parvenir à un accord entre les différentes forces afghanes en vue de jeter les bases d'un gouvernement représentatif des différents groupes ethniques et religieux qui composent ce pays. Il a assuré que l'Ouzbékistan voulait garder des relations de bon voisinage avec l'Afghanistan sur la base de relations bilatérales qui tiennent compte des intérêts nationaux de chacun des deux pays et qui respectent les choix du peuple afghan en ce qui concerne son avenir. Parmi les exemples de cette relation privilégiée, le Ministre a expliqué que son pays avait construit des routes et des ponts en Afghanistan, ainsi que la voie ferrée Khairaton-Mazari-e-Shareef et qu'il alimente Kaboul en électricité, d'autre part.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Ouzbékistan a également abordé la question de l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans une perspective régionale. Il a souhaité que les instruments de droit international, comme la Convention des Nations Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux, soient appliqués dans le cas des fleuves Amudarya et Syrdarya qui sont les principales sources d'eau de cette région d'Asie centrale. Après avoir mis l'accent sur la nécessité de la protection de l'environnement et sur les intérêts partagés des pays voisins en termes d'exploitation de ces fleuves, il a insisté sur le fait que la construction de toute nouvelle centrale hydraulique devait faire l'objet d'un accord préalable et obtenir l'aval d'une autorité internationale placée sous les auspices des Nations Unies. Les préoccupations qui sont les nôtres sont relatives à la future construction de deux barrages, celui de Rogun sur le fleuve Amudarya et celui de Kambarata sur le fleuve Syrdarya, a dit M. Kamilov.

En termes de politique étrangère, l'Ouzbékistan maintient son engagement en faveur de la paix et de la sécurité de la région d'Asie centrale. Ainsi il se réserve le droit de forger des alliances et de rejoindre des communautés et organisation inter-États, a dit M. Kamilov. De plus, l'Ouzbékistan ne participe à aucun bloc politique ou militaire et se réserve le droit de se retirer de toute alliance inter-États si elle se transformait en un bloc politico-militaire, a-t-il indiqué. Les Forces armées ouzbèkes ne doivent pas participer à des opérations militaires en dehors de leur territoire, et la principale priorité reste la région d'Asie centrale, a encore précisé le Ministre. Il est parti du principe que les problèmes de cette région doivent être réglés par les pays de la région sans interférence externe.

M. ELMAR MAHARRAM MAMMADYAROV, Ministre des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, a déclaré que le conflit en cours entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan continuait de présenter une grave menace à la paix et à la sécurité internationales et régionales. Il a rappelé que le conflit avait résulté en l'occupation de 20% du territoire de l'Azerbaïdjan où plus d'un million de personnes sont déplacées ou réfugiées. Cette guerre a fait des milliers de blessés et de morts, dont des femmes, des personnes âgées et des enfants, a-t-il dit en ajoutant que l'agression dont est victime l'Azerbaïdjan a sévèrement endommagé sa sphère économique et sociale. Pas un seul monument historique ou culturel azéri n'a été épargné par les destructions et aucun site sacré n'a échappé aux profanations, ni dans les territoires occupés, ni en Arménie, s'est-il indigné.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan s'est dit convaincu qu'il n'y avait pas d'autres alternatives que celle de la paix, de la stabilité et du bénéfice mutuel de la coopération régionale. Son pays, a-t-il assuré, entend entamer des négociations visant à mettre fin à l'occupation arménienne, restaurer la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, permettre le retour de personnes déplacées et garantir la coexistence pacifique entre les communautés azérie et arménienne dans le Nagorno-Karabakh, région qui, a-t-il rappelé, appartient à l'Azerbaïdjan. Il a dénoncé les tentatives arméniennes d'agir en violation des principes et normes du droit international, en prévenant que l'Azerbaïdjan n'acceptera jamais les revendications annexionnistes irréalistes de l'Arménie.

Par ailleurs, le Ministre a dit que l'Arménie, en violation flagrante avec la Charte des Nations Unies continuait d'utiliser la force pour occuper le Nagorno-Karabakh et d'autres parties de l'Azerbaïdjan. Il a indiqué que les violations du cessez-le-feu et les attaques délibérées par les Forces armées arméniennes de villages situés le long de la ligne de front et de la frontière entre les deux États sont devenues de plus en plus fréquentes, en causant des pertes parmi la population azérie. Il a regretté que des auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, dont des actes de génocide contre la population azérie restent non seulement impunis, mais sont aussi officiellement vénérés en Arménie. C'est pourquoi, il a exhorté la communauté internationale à appliquer les principes de la Charte des Nations Unies, en assurant un traitement juste de l'Azerbaïdjan.

M. RATU INOKE KUBUABOLA, Ministre des affaires étrangères de Fidji, a souligné les graves conséquences de l'échec de la communauté internationale à répondre efficacement au défi des changements climatiques et jugé crucial d'introduire l'atténuation de risques de catastrophes naturelles dans les stratégies nationales et internationales de développement. Il a en outre indiqué que l'Agenda pour le développement au-delà de 2015 ne devait pas se contenter de repousser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement à une date ultérieure à 2015. La communauté

internationale doit faire beaucoup mieux, y compris en répondant aux objectifs arrêtés pour la mobilisation des ressources de financement du développement, a-t-il estimé.

Le Ministre fidjien a ensuite estimé que la troisième Conférence internationale pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID), qui devrait se tenir en 2014 dans la région Pacifique, permettra de faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des OMD. Rappelant l'importance vitale de la pêche pour l'économie de son pays, M. Kubuabola a ensuite souhaité que l'exploration des ressources minérales des fonds marins soit conduite dans le respect de l'environnement. Enfin, il a détaillé la transition institutionnelle en cours à Fidji, indiquant que la nouvelle Constitution, qui doit être adoptée avant 2014, sera basée sur les principes démocratiques telles que la séparation de l'État et de la religion, l'indépendance de la justice et une identité nationale commune. « Pour la première fois, tous les citoyens, et pas seulement les peuples autochtones, pourraient dire qu'ils sont Fidjiens », a conclu le Ministre.

M. GILBERT SABOYA SUNYE, Ministre des affaires étrangères de la Principauté d'Andorre, a estimé que le changement de régime en Libye et le sanglant conflit en Syrie avaient placé la communauté internationale face à un dilemme pervers: « devoir trouver un équilibre entre, d'une part, le règlement pacifique des conflits et la primauté du droit et, d'autre part, entre la paix et la justice ». Le juste équilibre, a-t-il estimé, ne peut ni favoriser l'impunité ni permettre que les conflits s'éternisent. S'agissant de la Syrie, le Ministre a jugé qu'il était temps d'apporter un soutien aux sociétés ouvertes à une transition politique qui garantisse un développement démocratique. Le Ministre a souligné son attachement aux valeurs démocratiques, aux droits de l'homme et à la primauté du droit et, en conséquence, à l'éducation. Il a ainsi annoncé qu'au cours de la prochaine présidence du Conseil de l'Europe, Andorre aura pour priorité l'éducation. Il a rappelé qu'il y a de nombreuses années, l'ONU était née d'une constatation selon laquelle le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde sans le respect des droits de l'homme, du droit international et de la démocratie est une chimère.

La paix et la sécurité, a insisté le Ministre, ne peuvent exister sans la liberté et la justice. Plus récemment, a-t-il rappelé, nous avons tous appris que dissocier démocratie et progrès économiques n'avait pas de sens, tout comme il est insensé, et nous en subissons encore les conséquences, de penser qu'une croissance illimitée est possible à n'importe quel prix et sans mesure. Il existe aujourd'hui, a-t-il dit en citant le Coprince épiscopal d'Andorre, une « dangereuse tendance à la prééminence de l'avoir sur l'être ». « Nous devons tirer les leçons de ces dernières années où le désir de posséder tout ce que nous désirions nous a trop souvent fait oublier de rechercher tout ce dont nous avons besoin. Nous devons construire un monde plus durable, plus responsable et plus interconnecté pour poser les fondations d'une croissance économique plus solide », a dit le Ministre. « Miser sur le progrès et la prospérité revient aussi à miser sur la démocratie, la sécurité et la paix », a-t-il fait remarquer en conclusion.

Droits de réponse

Le représentant de la Bolivie, répondant à l'intervention faite par le représentant du Chili, a tenu à rectifier l'affirmation du Chili selon laquelle la Bolivie n'avait pas un droit d'accès à l'océan Pacifique en vertu de traités signés entre les deux pays. Il a fait remarquer que le représentant chilien avait oublié de dire que le 23 mars 1879, son pays, avait envahi le territoire bolivien en vue de s'approprier des ressources, ce qui a conduit à la conclusion d'un traité injuste privant aujourd'hui la Bolivie de nombreux droits. Le représentant a rejeté les vues « subjectives » du Gouvernement chilien à l'égard des délibérations de la session de l'année dernière de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains. Il a également rejeté la déclaration du Chili soutenant que la Constitution de la Bolivie de 2009 était contraire au droit international. Pendant des décennies, a-t-il dit, la Bolivie a cherché à régler son différend avec le Chili par le biais du dialogue, mais en 2010 le Chili a décidé de mettre un terme à ces efforts en invoquant qu'il s'agissait d'une question purement bilatérale, alors qu'il est dans l'intérêt de la région de trouver une solution équitable pour permettre à la Bolivie d'avoir un accès à l'océan Pacifique.

Répondant à ces commentaires, le représentant du Chili a écarté les accusations de la Bolivie, en affirmant que le Chili respectait la libre circulation et encourageait le dialogue avec son voisin. De plus, il a rappelé qu'aucun pays ayant participé au Sommet de Cochabamba n'avait souhaité que cette question soit traitée à l'échelle régionale, ce qui confirme bien, selon lui, le caractère bilatéral du différend. Le représentant chilien a réaffirmé l'attachement de son pays au droit international ainsi qu'au respect des traités internationaux et à la coexistence pacifique entre les États. Il a émis l'espoir de voir la Bolivie reprendre les pourparlers bilatéraux avec le Chili.

Reprenant la parole, le représentant de la Bolivie a qualifié de fallacieuses les observations faites par le Chili. Pour les Boliviens, a-t-il dit, le 23 mars 1879 marque la perte du littoral bolivien à la suite de l'usage de la force. Le représentant a également accusé le Chili de ne pas avoir respecté les dispositions du Traité de 1904, entravant ainsi toute communication par voie ferrée entre La Paz et le

port chilien d'Araca. « Ces mesures qui asphyxient tout un peuple sont inacceptables », s'est-il exclamé. Il a également dit que la Bolivie essayait depuis plus d'un siècle d'établir « ce dialogue » sans succès. C'est la raison pour laquelle la Bolivie se tourne aujourd'hui vers le droit international pour régler ce différend sur l'accès à la mer. Le Chili, a-t-il affirmé, a annulé de manière unilatérale le dialogue avec la Bolivie.

S'exprimant à nouveau, le représentant du Chili a estimé que la Bolivie avait une vision faussée de l'histoire et des faits. Ce n'est pas le Chili qui a rompu le dialogue avec la Bolivie, a-t-il soutenu. Il a fait remarquer que la voie ferrée reliant la Bolivie au port chilien avait été détruite, en raison de la mauvaise gestion d'une entreprise bolivienne. Il a également affirmé qu'une partie des réserves en devises de la Bolivie, estimée à 13 milliards de dollars, sont le fruit de la libre circulation et de l'utilisation des ports chiliens par la Bolivie.

Le délégué de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a exercé son droit de réponse en qualifiant de « mensongères » les déclarations faites par le représentant de la « Corée du Sud ». Il a rappelé que ce sont les États-Unis qui ont introduit l'arme nucléaire dans la péninsule coréenne dans les années 1950, en ajoutant que, selon l'administration de l'ancien Président des États-Unis, M. George W. Bush, la RPDC faisait partie de « l'axe du mal ». L'Administration américaine actuelle continue de considérer la RPDC comme une cible potentielle, au même titre que l'Iran, a-t-il fait valoir, en rappelant que c'est « la RPDC qui vit sous la menace directe de l'arme nucléaire ». Il a ensuite détaillé les manœuvres militaires conjointes menées par la « Corée du Sud » et les États-Unis, en faisant remarquer que ces deux pays se tenaient prêts à traverser la ligne de démarcation et à envahir la RPDC. Il a ensuite critiqué l'inaction du Conseil, en faisant observer que les États-Unis sont le pays qui lance le plus grand nombre de missiles balistiques au monde. Enfin, il a estimé que c'est bien la « Corée du Sud » qui commet des violations des droits de l'homme et non pas son pays.

Le délégué de la République islamique d'Iran a exercé son droit de réponse pour indiquer que les trois îles revendiquées par les Émirats arabes unis faisaient bel et bien partie du territoire iranien, dans le respect du droit international. Des négociations entre l'Iran et les Émirats arabes unis permettront de lever tout malentendu dans la mise en œuvre du document de 1971 qui entérine la souveraineté iranienne sur ces îles, a-t-il déclaré.

« Mon pays n'a jamais renoncé à sa souveraineté sur ces trois îles », a rétorqué le délégué des Émirats arabes unis, en précisant que les déclarations de l'Iran, qui occupe militairement ces îles de manière illégale depuis 1971, étaient factuellement fausses. Il a ensuite exhorté la communauté internationale à inviter l'Iran à prendre la voie des négociations afin de mettre un terme à l'occupation des îles émiraties ou à saisir la Cour internationale de Justice (CIJ) pour solliciter un avis consultatif.

« Ces trois îles font partie du territoire iranien », a de nouveau réagi le délégué de l'Iran qui a indiqué que son pays se tenait prêt à coopérer avec les Émirats arabes unis pour « dissiper tout malentendu découlant du document de 1971 ».

Le représentant des Émirats arabes unis a repris la parole pour nier l'existence du « document juridique » mentionné par le délégué iranien. « Si l'Iran possède des documents juridiques et historiques prouvant sa souveraineté, pourquoi ne les produirait-il pas devant la CIJ », a-t-il demandé. Le fait qu'il ne l'ait pas fait montre que l'Iran ne possède pas de tels documents et continue de mener la politique du fait accompli, a-t-il dit.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel